

Nombre de membres
En exercice : 11
Présents : 9
Pouvoirs : 1
Votants : 10

834

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 2 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le deux septembre à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS, Maire

Date de convocation : 29 août 2024

PRÉSENTS : LIONS Gilles, FICHTEN Marie-Pierre, FRANQUELIN Jean-Philippe, TEITGEN Carole, LIONS Pascale, POINTEAUX Josette, VALLETTA Annick, LAROCHE Romain, FRANQUELIN Florentin

Absent(s) excusé (s) : DEBRUYNE Caroline

Absent(s) non excusé(s) : BROUHENA Christelle

Pouvoir(s) : Mme DEBRUYNE donne pouvoir à Mme FICHTEN M.Pierre

Secrétaire de séance : Mme FICHTEN Marie-Pierre

558- CHOIX ENTREPRISES BATIMENT ARTISANAL GUE DU MATIN (complément)

Conformément au Code des Collectivités Territoriales

Conformément au Code de la commande publique, et notamment l'article L.213-1

Conformément au Code des marchés publics de la commune de Méhers

Considérant qu'un appel d'offres en procédure MAPA a été lancé

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide d'attribuer les marchés suivants aux entreprises les mieux disantes sur les critères de prix et de valeur technique, pour le montant de leur offre.

lots	Entreprises	Montant du marché HT
12- Electricité	SARL FLEG	19 603.42 €
13- Plomberie	SARL BARDET	21 331.00 €
2- Maçonnerie	SARL VAL DU CHER TP	93 199.60 €

- Autorise monsieur le maire à signer les marchés.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire, LIONS Gilles

La secrétaire de séance, FICHTEN M.Pierre

Transmis en préfecture le 03 septembre 2024

Certifié exécutoire le 03 septembre 2024